

Vos questions / nos réponses

## PROBLEME CANNABIS...

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/09/2011 08:52

BONJOUR!!!

Voila je me dirige vers vous aujourd'hui pour un gros problème de CANNABIS. Cela concerne mon fils âge de 19 ans. Quand je le vois sous l'effet de cette drogue...on dirait que c'est moi qui l'ai consommée. Comment faire et quoi faire pour qu'il s'en sort??? Et en plus sachant qu'il se sent pas concerné...

---

**Mise en ligne le 13/09/2011**

Bonjour,

Une première aide à lui apporter serait de tenter d'aborder les raisons qui pourraient expliquer sa consommation. Il s'agirait donc de comprendre ce qui le lie à ce produit, à quel besoin cela vient-il "répondre"?

En effet, cela lui permet peut-être d'être moins anxieux, de trouver un apaisement, un soulagement passager face à des soucis ou un stress particulier.

Par cette démarche, il s'agit surtout qu'il ne se sente pas jugé afin qu'il puisse parler de lui pour que vous puissiez mieux "cerner" s'il est dans une consommation festive, récréative, occasionnelle ou dans une consommation plus régulière.

Nous comprenons que vous vous sentiez démunie face à ses réactions. Vous pouvez trouver de l'aide et du soutien dans un centre de soin. Nous vous mettons en bas de page les coordonnées d'un centre de soin spécialisé qui reçoit les usagers de cannabis mais aussi leur entourage (les parents / ami(e)s/ conjoint ..).

Vous pouvez également nous appeler au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8h à 2h 7j/7) , si vous le souhaitez ,afin d'évoquer plus en détail avec nous cette situation si difficile pour vous.

Bien à vous

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **Kaz'Oté : CSAPA**

7 bis chemin Pavé  
**97460 SAINT PAUL**

**Tél :** 02 62 45 26 55

**Site web :** [reseau.ote.monsite-orange.fr](http://reseau.ote.monsite-orange.fr)

**Accueil du public :** Lundi 9h-12h30 - du mardi au mercredi 9h-17h / jeudi 9h -16h et vendredi de 13h30-17h

**Substitution :** Suivi-prescription et délivrance de traitement de substitution aux opiacés : sur indication médicale.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous des jeunes, jusqu'à 25 ans.

[Voir la fiche détaillée](#)